

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE

DE LA SANTE PUBLIQUE

N° MSP/ 97 CAB/SDDA.

TUNIS 19 JANVIER 1989

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

O B J E T : Gestion des documents administratifs et des archives

REFERENCE : Mes transmissions n° 2134 et 926 des 28/12/1988  
et 11/8/1989.

J'ai l'honneur de vous rappeler mes transmissions citées en référence et relatives à l'envoi d'un inventaire exhaustif des documents dont vous assurez la gestion.

Ces transmissions sont restées à ce jour sans suite. Je vous prie en conséquence de bien vouloir me faire parvenir cet inventaire dans les délais les meilleurs.

DESTINATAIRES.

- M.M. - LES DIRECTEURS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
- LES DIRECTEURS REGIONAUX DE LA SANTE PUBLIQUE
- LES DIRECTEURS DES HOPITAUX, INSTITUTS ET CENTRES
- LES DIRECTEURS DES ECOLES DE LA SANTE PUBLIQUE.

P/ LE MINISTRE DE LA SANTE  
PUBLIQUE  
LE CHEF DE CABINET

Signé : TAOUFIK ACHOUR